

**Vos exigences vis-à-vis de votre commissariat aux comptes :**

- ◆ Des compétences
- ◆ De la disponibilité et de la réactivité
- ◆ Un coût maîtrisé
- ◆ De la valeur ajoutée

◆ **Une équipe de spécialistes qui vous est dédiée**

- ❑ Avec les auditeurs financiers, des spécialistes qui seront en permanence à vos côtés : actuaires, consultants en systèmes d'information
- ❑ Des intervenants qui vous seront dédiés tout au long du mandat via une charte d'engagement interne
- ❑ Chaque collaborateur, dans son domaine de compétences, vous apportera sa connaissance et son savoir-faire

◆ **Le pôle Assurances & Services Financiers de Groupe Y**

- ❑ Un plateau technique d'une quinzaine de collaborateurs dédiés à ce secteur, gage d'une émulation interne
- ❑ Une veille permanente sur l'ensemble du cadre réglementaire français (comptes sociaux et comptes consolidés) et international IAS/IFRS
- ❑ Un retour sur les meilleures pratiques du secteur via un portefeuille clients en développement

◆ **Groupe Y Audit**

- ❑ Un cabinet reconnu par les organismes de tutelle (Autorité de Contrôle Prudentiel, CNCC) pour sa compétence sur ce secteur
- ❑ Une proximité géographique facilitant la réactivité ainsi que la maîtrise des frais de déplacement de nos intervenants
- ❑ Une structure organisée pour une meilleure compétitivité de prix